

Veilles de fériés : LA POSTE SE MOQUE DU PERSONNEL

La Poste se glorifie d'être une entreprise bienveillante envers son personnel. Toujours à la recherche, et à la pointe de l'équilibre « Vie Professionnelle et Personnelle ». Voilà pour les paroles.

Regardons maintenant les faits :

Les années passées des aménagements d'horaires significatifs étaient mis en place à la PIC. Le personnel trouvait globalement satisfaction.

Est-ce que cela continue cette année ? Pas vraiment ! Et même pas du tout.

Dans sa grande générosité, la direction libérera les agents à 21h30 si le travail est terminé. C'est au mieux 30 minutes de gagnées pour certains. Comment prévoir un réveillon en terminant son travail à 21h30 !

Là où la mauvaise foi de La Poste se caractérise c'est que durant toute l'année la PIC organise une rétention du courrier.

Rétention qu'elle ne sait soudainement plus faire les veilles de fêtes.

La CFDT interpelle à nouveau la direction afin que de vrais aménagements de fins de services, dignes de ce à quoi prétend La Poste soient faits.



**CFDT S3C RHONE-LOIRE 15 rue Saint Antoine 69003 Lyon / 12 2024/
courrier-colis@cfdt-s3c6942.fr
site : cfdt-rhone-loire.fr**